

## Compte rendu de la journée de la laïcité

Le vendredi 11 décembre 2015, à Saint Pierre, le collège Henri Matisse a commémoré la journée de la laïcité, initialement prévue le 9 décembre. Organisée par Mme Ravier, professeure EMC, M. Atide et M. Grégoire, professeurs de Musique, les élèves des trois classes de sixième (601 ; 602 ; 606) et quelques élèves de la classe de troisième (302) ont pu montrer, par des actions concrètes basées sur leurs enseignements interdisciplinaires de la citoyenneté, leur attachement aux valeurs et principes de la République française.

Cette action a pu être menée à bien grâce à l'étroite collaboration de M. Adam, adjoint gestion et de M. Gastrin et Mme Fontaine pour la partie technique ; grâce à l'appui de Mme Mériel, CPE et des surveillants de la Vie Scolaire et enfin grâce à la confiance et la diligence de Mme Theillet et de M. Soupramanien (l'équipe de direction) ; grâce aux encouragements de nombreux collègues.

Y ont été cordialement invités les membres du Conseil d'administration (professeurs, personnels ATEE, parents d'élèves, délégués élèves...), Mme Bertil Brigitte IPR-EVS FF, Référente Laïcité (excusée car coincée dans les embouteillages), la Police Nationale du quartier de la Ravine des Cabris et de Bois d'olive.



La cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps.

Tout d'abord, M. Soupramanien, principal du collège, a fait un discours inaugural et original pour la mise en place du mur citoyen, dont l'action s'inscrit dans le parcours Citoyen.

Depuis que le monde est monde, l'homme a érigé des murs.

Des murs qui opposent ou qui divisent,

Des murs qui séparent ou qui protègent,

Des murs qui cachent ou qui préservent,

Des murs qui se ferment ou qui s'émancipent.

Ici, aujourd'hui nous bâtissons notre mur, telle une frontière qu'on érige contre l'intolérance, l'absence de liberté, la violence, la discrimination, l'inégalité ou encore l'individualisme.

Nous bâtissons un mur, un mur ouvert sur les valeurs de notre République. J'émet le souhait que, ces écrits et ces dessins d'élèves, ce murmure frémissant, transcende peu à peu l'espace de ce petit mur pour devenir un élan durable, une mémoire, et au-delà comme une émotion ou une croyance profonde surgie au plus profond de nous.

Que ce mur accentue notre volonté de nous ouvrir aux autres.

Que ce mur nous rappelle fortement notre appartenance à cette communauté de destin.

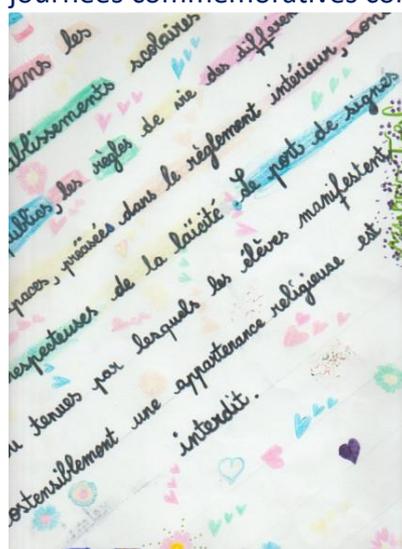
Que ce mur nous enracine dans cette communauté d'affectations et de valeurs et surtout que ce mur nous rend inséparable et solidaire de cette communauté d'espérance.

Le mur, ainsi inauguré par deux élèves de sixième avec la découpe du ruban tricolore, a permis de dévoiler les drapeaux, national et européen, la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et l'effigie de la République française. Il s'agit pour nous de former le citoyen et de promouvoir ces valeurs que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. C'est une volonté nationale que l'on décline sur le plan local afin de valoriser les rites républicains et les symboles de la République par des actions concrètes et porteuses de sens pour nos élèves.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la grande mobilisation de l'Ecole, inspirée par quelques-unes des onze mesures prises en janvier 2015 pour mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'Ecole.

Ce mur est donc l'occasion de mettre en valeur les travaux d'élèves réalisés après les attentats du 15 novembre 2015, des travaux qui révèlent l'empathie, la tristesse, et l'attachement de nos élèves aux valeurs de la République française que sont la liberté d'expression, la tolérance, le respect de nos différences et à la compréhension et l'acceptation de l'autre dans ce qu'il a de différent...

Ce mur sera le lieu d'affichage des travaux des élèves durant l'année sur les différents thèmes rythmant notre enseignement et apprentissage de la citoyenneté. Ce lieu sera aussi la mémoire de la participation active de nos élèves aux journées spécifiques comme la semaine de la presse, de la lutte contre les discriminations, pour l'égalité fille/garçon, contre le racisme et l'antisémitisme ou lors des journées commémoratives comme le 11 novembre, le 9 décembre...



Ensuite, dans le cadre de la journée de la laïcité, les élèves des 602 et quelques élèves de 601 ont présenté chaque article de la charte de la laïcité sous la forme d'une déclamation oratoire. Ils ont préparé les affiches en classe et ont travaillé sur le sens des articles.



Enfin, les élèves ont pu exercer leur talent dans l'interprétation solennelle de l'hymne national *la Marseillaise*, dont ils avaient étudié la signification, le contexte historique et les usages dans le cadre de l'Enseignement Moral et civique. Sous la direction de leur professeur d'Education musicale, M. Atide, ils ont entonné sans fausse note et sous les garde-à-vous de la police nationale un vibrant « aux armes, citoyens ! ». Dans le cadre de leur travail sur les droits de l'enfant lors de la journée du 20 novembre, ils avaient eu l'occasion de travailler sur une chanson, *On Ecrit Sur Les Murs* des Kids United, chantant pour UNICEF, France. Sous la direction de M. Atide et M. Grégoire, ils l'ont interprétée de façon originale et remixée.



Compte rendu fait par Mme Ravier Nadine.